2007-03847/

Culture, Communications et Condition féminine
Québec

Salle de presse

Actualités
Salle de presse
Convocations
Communiqués
Ministère
Organismes et sociétés d'État
Allocutions
Dossiers de presse
Événements

Communiqués - Ministère

Retour à la liste

BUDGET DU QUÉBEC 2003-2004

MISE SUR PIED D'UN CENTRE DE PRODUCTION ET DE CRÉATION EN DANSE À PLACE DES ARTS ET MODERNISATION DU GRAND THÉÂTRE DE QUÉBEC

Québec, le 11 mars 2003 – La ministre d'État à la Culture et aux Communications, ministre responsable de la Charte de la langue française et ministre responsable de l'Autoroute de l'information, Mme Diane Lemieux, se réjouit des mesures contenues dans le budget 2003-2004 qui viennent appuyer davantage le développement de la culture au Québec. Des investissements majeurs dans deux institutions nationales permettront en effet d'accroître la diffusion et d'améliorer les conditions d'exercice des artistes, notamment ceux et celles des milieux de la danse et du théâtre.

Un centre de production et de création en danse à Place des Arts

À Montréal, un centre de production et de création en danse verra le jour à Place des Arts, au coût de 35 M$. Ce centre, qui pourrait également accueillir d'autres écoles de formation artistique, permettra au milieu de la danse d'évoluer dans de meilleures conditions. « La danse est un des secteurs culturels où le Québec a fait sa marque, tant sur la scène nationale qu'internationale. Les chorégraphes et les danseurs d'ici ont participé au renouvellement de cette discipline. L'implantation d'équipements culturels de qualité était devenue nécessaire afin que le Québec consolide sa position stratégique sur l'échiquier mondial de la danse », a déclaré Mme Lemieux.

Agrandissement et modernisation du Grand Théâtre de Québec

Le Grand Théâtre de Québec, qui est au cœur de la vie artistique de la Capitale depuis son ouverture, sera agrandi au coût de 25 M$. L'exiguité des lieux actuels empêchent les compagnies artistiques dont il a favorisé l'essor depuis 1971, de poursuivre pleinement leur évolution. Pour leur part, les salles Octave-Crémazie et Louis-Fréchette feront l'objet de travaux de réaménagement et de rénovation. Vieilles de 30 ans, elles nécessitent des ajustements pour répondre aux nouveaux besoins, tout comme certains de leurs équipements qui, par suite d'une utilisation intensive, doivent être modernisés.

« L'activité culturelle dans la Capitale nationale a pris un essor considérable. Il devenait impératif que le Grand Théâtre, cette institution majeure de diffusion de la culture, puisse exercer son rôle de chef de file en respectant les standards d'excellence qui auront cours pendant les prochaines années », a conclu la Ministre.

Source :
Marjolaine Perreault

Attachée de presse
Cabinet de la ministre d'État à la Culture et aux Communications
Tél. : 418 380-2310

Retour à la liste

Haut de page

Déclaration de services aux citoyens - Programmes et services gouvernementaux - Politique de confidentialité - Réalisation du site - Accès aux documents et protection des renseignements personnels
Date de mise à jour : 06 juin 2007

Québec

© Gouvernement du Québec, 2007